



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

culture et communication : budget

Question écrite n° 9116

Texte de la question

Mme Dominique Nachury appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la baisse de crédits aux grandes institutions culturelles publiques d'État, fleurons de notre patrimoine et de notre activité touristique. On sait que cette décision n'est que la conséquence d'une baisse du budget de la culture pour l'année 2013. Cette baisse de subventions de l'ordre de 20 millions d'euros par rapport à 2012 peut paraître justifiée par une « répartition des efforts ». Elle lui demande cependant s'il n'y a pas un risque de nuire à notre activité touristique en retardant ou en condamnant des projets culturels, des restaurations patrimoniales et des programmations artistiques, vecteurs essentiels de notre visibilité culturelle à l'échelle mondiale. En un mot elle demande si ces économies, par rapport au montant du déficit public, sont judicieuses et justifiables d'un point de vue économique, et s'il n'y a pas un risque sur des retombées indirectes liées à cette baisse de subventions.

Données clés

Auteur : [Mme Dominique Nachury](#)

Circonscription : Rhône (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9116

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 novembre 2012](#), page 6216

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)